

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05484 Numéro SIREN : 409 440 914 Nom ou dénomination : ONYX FILMS
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 67733

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-07-2019

N° DE DEPOT : 067733

N° GESTION : 2010B05484

N° SIREN : 409440914

DENOMINATION : ONYX FILMS

ADRESSE : 141 boulevard Ney 75018 Paris

MILLESIME : 2018

BILAN ACTIF

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Droits audiovisuels	51 566 703	(46 128 543)	5 438 160	6 205 143
En cours de production	4 329 476	(1 293 162)	3 036 313	486 635
Total Immobilisations incorporelles	55 896 179	(47 421 705)	8 474 474	6 691 778
Immobilisations corporelles	35 071	(35 071)	0	0
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles	35 071	(35 071)	0	0
Titres de participation	73 600	(15 000)	58 600	20 350
Autres immobilisations financières	1 086		1 086	1 086
Immobilisations financières	74 686	(15 000)	59 686	21 436
Total Actif immobilisé	56 005 936	(47 471 776)	8 534 160	6 713 213
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes sur commandes	0		0	0
Clients et comptes rattachés	7 046 129	(13 845)	7 032 284	13 105 728
Autres créances	7 747 334	(11 053)	7 736 280	5 476 186
Disponibilités et VMP	16 300	0	16 300	19 172
Charges constatées d'avance	2 446	0	2 446	157 155
Total Actif circulant	14 812 209	(24 898)	14 787 311	18 758 239
Ecart de conversion actif	33 852	0	33 852	28 770
TOTAL ACTIF	70 851 997	(47 496 675)	23 355 322	25 500 223

BILAN PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
Capital social (1,307 actions d'une valeur nominale de 75 €)	98 025	98 025
Prime d'émission	1 943 933	1 943 933
Report à nouveau	(5 487 287)	(4 529 120)
Résultat	(1 347 416)	(958 167)
Total Capitaux propres	(4 792 745)	(3 445 329)
Subventions d'investissement	281 650	281 650
Avances conditionnées	0	0
Provisions réglementées	0	25 852
Total Autres fonds propres	281 650	307 502
Provisions pour risques et charges	33 852	27 682
Provisions	33 852	27 682
Emprunts et Dettes Financières auprès des établissements de crédit	855 501	1 577 951
Autres Emprunts et dettes financières	8 541 585	4 095 759
Dettes fournisseurs	8 656 375	9 186 900
Dettes fiscales et sociales	1 598 930	2 540 691
Autres dettes	7 163 055	10 317 057
Produits constatés d'avance	510 000	544 734
Total Dettes	27 325 446	28 263 092
Ecart de conversion passif	507 119	347 277
TOTAL PASSIF	23 355 322	25 500 223

COMPTE DE RESULTAT

	France	Etranger	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue (biens)			0	0
Production vendue (services)	181 606	91 975	273 581	8 195 394
Total Chiffre d'affaires	181 606	91 975	273 581	8 195 394
Production immobilisée			2 639 192	1 809 190
Subventions d'exploitation			140 000	1 255 000
Reprises de provisions et transferts de charges			43 180	3 520 039
Autres produits			5 314	137
Total Produits d'Exploitation			3 101 267	14 779 760
Achats de matières premières et autres appro.			3 023 968	5 143 003
Autres achats et charges externes			3 800	34 038
Impôts et taxes			28 880	285 167
Salaires et traitements			32 012	148 152
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations			69 600	4 383 125
- Dotations aux provisions sur immobilisations			29 222	113 976
- Dotations aux provisions sur actif circulant				0
- Dotations aux provisions pour risques et charges				0
Autres charges d'exploitation			400 990	5 556 463
Total charges d'exploitation			3 588 472	15 663 924
RESULTAT D'EXPLOITATION			(487 205)	(884 164)
Bénéfice attribué ou perte transférée			0	0
Perte Supportée ou bénéfice transféré			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			9 707	5 872
Reprises sur dépréciations et transferts de charges à caractère financier			27 682	9 540
Différences positives de change			29 251	7 940
Total Produits financiers			66 640	23 351
Intérêts et charges assimilées			75 726	145 196
Différences négatives de change			57 705	9 654
dDotaton aux prov pour pertes de change			33 852	27 682
Total Charges financières			167 283	182 532
RESULTAT FINANCIER			(100 643)	(159 181)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			(587 848)	(1 043 345)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	182 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital				0
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			25 852	
Total Produits exceptionnels			25 852	182 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 610	158 414
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et provisions		(note 1)	891 286	182 500
Total charges exceptionnelles			895 896	340 914
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(870 044)	(158 414)
Participation des salariés			0	0
Impôt sur les sociétés			110 476	243 592
RESULTAT NET			(1 347 416)	(958 167)

Note 1 : impact de 891 286 € lié au changement de présentation comptable pour se conformer aux principes et méthodes comptables du groupe Mediawan – amortissement sans impact sur la trésorerie

ONYX FILMS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 98.025 euros
Siège Social : 141, boulevard Ney – 75018 Paris
409 440 914 RCS PARIS
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 31 mai,
Au siège de la Société.

La société **ON ENTERTAINMENT**, société par actions simplifiée au capital de 4.326.412 euros ayant son siège social sis 141, boulevard Ney - 75018 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 790 159 495 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Aton SOUMACHE

Associé Unique de la société ONYX FILMS

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2018** et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Aton SOUMACHE, Président non associé.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'Associée Unique dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le **31 décembre 2018**.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée Unique au siège social.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- rapport du Président ;
- rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- affectation du résultat ;
- pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2018** tels qu'ils lui ont été présentés, **lesdits comptes se soldant par une perte de 1.347.415 euros**. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'Associée Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.347.415 euros au poste « REPORT A NOUVEAU ».

L'Associée Unique prend acte que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

L'Associée Unique prend également acte qu'au cours des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte dudit rapport.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.



L'Associé Unique
La société ON ENTERTAINMENT
Représentée par Monsieur Aton SOUMACHE



Monsieur Aton SOUMACHE
Président

ONYX FILMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

PSK AUDIT

SIEGE SOCIAL : 179 BD HAUSSMANN - 75008 PARIS

TEL : +33 +33 (0) 1 43 80 68 88 - FAX : +33 1 43 80 40 24

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 7 600 € EUROS - RCS PARIS 492 297 361

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT – 92 075 PARIS LA DEFENSE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

**SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE**

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

ONYX FILMS

Société par actions simplifiée au capital de 98 025 €

Siège social : 139-141 boulevard Ney 75 018 PARIS

R.C.S : PARIS 409 440 914

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

PSK AUDIT

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ONYX FILMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Règles générale » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, relatif au principe de continuité

d'exploitation, qui est appliqué en raison des perspectives d'activité sur les exercices 2019 et suivants et du soutien réaffirmé des actionnaires, qui se sont engagés à assurer le financement de l'activité 2019 de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe expose les modalités d'amortissement des couts de production des films. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de recettes nettes futures établies par la société, à revoir les calculs effectués et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

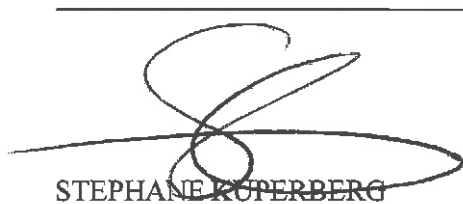
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et à Paris La Défense, le 23 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

PSK AUDIT


STEPHANE RUPERBERG

MAZARS


GUILLAUME DEVAUX

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Cessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	51 566 703	46 128 543	5 438 160	6 205 143
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	4 329 476	1 293 162	3 036 313	486 635
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 071	35 071		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	73 600	15 000	58 600	20 350
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 086		1 086	1 086
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	56 005 936	47 471 776	8 534 160	6 713 213
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 046 129	13 845	7 032 284	13 105 728
Autres créances	7 794 703	11 053	7 783 650	5 476 186
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 300		16 300	19 172
Charges constatées d'avance (3)	2 446		2 446	157 155
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 859 578	24 898	14 834 680	18 758 240
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	33 852		33 852	28 770
TOTAL GENERAL	70 899 366	47 496 675	23 402 691	25 500 223
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12 2018	31/12 2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	98 025	98 025
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 943 933	1 943 933
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Reserves statutaires ou contractuelles		
Reserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 487 287	-4 529 120
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 347 416	-958 167
Subventions d'investissement	281 650	281 650
Provisions réglementées		25 852
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 511 095	-3 137 827
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	33 852	27 682
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 852	27 682
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	855 501	1 577 951
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 541 585	4 095 759
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 656 375	9 186 900
Dettes fiscales et sociales	1 646 299	2 540 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 163 055	10 317 057
Produits constatés d'avance (1)	510 000	544 734
TOTAL DETTES	27 372 815	28 263 092
Ecart de conversion passif	507 119	347 277
TOTAL GENERAL	23 402 691	25 500 223
(1) Dont à plus d'un an (a)	10 000	10 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	27 362 815	28 253 092
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	174 665	223 115
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	273 581	8 195 394
Chiffre d'affaires net	273 581	8 195 394
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>91 975</i>	<i>63 424</i>
Production stockée		
Production immobilisée	2 639 192	1 809 190
Subventions d'exploitation	140 000	1 255 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	43 180	3 520 039
Autres produits	5 314	137
Total I	3 101 267	14 779 760
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	3 023 968	5 143 003
Impôts, taxes et versements assimilés	3 800	34 038
Salaires et traitements	28 880	285 167
Charges sociales	32 012	148 152
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	960 886	4 383 125
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	29 222	113 976
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	400 990	5 556 463
Total II	4 479 758	15 663 924
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 378 491	-884 164
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	9 707	5 872
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	27 682	9 540
Différences positives de change	29 251	7 940
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	66 640	23 351
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 852	27 682
Intérêts et charges assimilées (4)	75 726	145 196
Différences négatives de change	57 705	9 654
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	167 283	182 532
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-100 643	-159 181
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 479 134	-1 043 345

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		182 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	25 852	
Total produits exceptionnels (VII)	25 852	182 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 610	313
Sur opérations en capital		158 101
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		182 500
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 610	340 914
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	21 242	-158 414
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-110 476	-243 592
Total des produits (I+II+III+VII)	3 193 759	14 985 611
Total des charges (I+IV+V+VI+VIII+IX+X)	4 541 174	15 943 778
BENEFICE OU PERTE	-1 347 416	-958 167
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	9 707	5 925
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	66 045	34 906

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ONYX FILMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 23 402 691 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 347 416 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées des postes suivants :

Droits audiovisuels et immobilisations incorporelles en cours

Ce poste comprend la totalité des dépenses nécessaires à la fabrication des films de longs et courts métrages. Les coûts de production sont évalués à leur prix de revient, calculé à partir des charges directement et indirectement affectables. Les charges financières supportées pendant la période de production sont incorporées aux charges directement affectables.

En cas de coproduction, le film n'est immobilisé que pour la quote-part de financement de la société. Les participations financières sont comptabilisées en diminution du prix de revient de l'immobilisation par le biais du compte de transfert de charges.

Le coût des films est porté à l'actif immobilisé selon les règles suivantes :

Films en cours : Les films en cours de production sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient comprend les charges directement affectables et une quote-part de charges indirectes. Le coût du film est inscrit en « Autres immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan.

Films terminés : Toute production de film est considérée comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du « Visa d'exploitation » délivré par le C.N.C. Le coût de production du film est alors porté en immobilisation au poste « droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan.

Immobilisations financières et provisions pour dépréciation

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée notamment à partir de la valorisation de la quote-part d'actif net détenu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash-flows futurs, par exemple).

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Amortissement des immobilisations incorporelles

La base amortissable du film correspond au coût de production du programme, déduction faite des apports coproducteurs éventuels et des subventions passées au compte de résultat.

Les dotations aux amortissements sont calculées en appliquant à la valeur nette comptable le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice y compris les subventions reçues du C.N.C., et les recettes prévisionnelles totales. Celles-ci comprennent la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes futures sur une durée maximale de huit ans à compter de la date d'obtention du visa du film. Les recettes futures estimées sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la clôture.

Ainsi, à la valeur nette observée avant la dotation aux amortissements de la période est appliqué le coefficient d'amortissement suivant : $\text{Recettes nettes } N / (\text{Recettes nettes } N + \text{Recettes nettes futures})$. Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance des recettes.

Par ailleurs, la société applique l'amortissement fiscal déterminé en fonction des recettes réelles de l'exercice pour chaque production. La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constatée comme suit :

Par un amortissement dérogatoire, porté en provision réglementée au bilan, lorsque l'amortissement fiscal est supérieur à l'amortissement économique défini ci-dessus.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Disponibilités

La société ouvre, conformément aux usages de la profession, un compte en banque par film en production. La position au bilan des disponibilités ou des concours bancaires courants est la position compensée des sous-comptes par devise et par banque, afin de refléter au mieux la situation de trésorerie de la société.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Depuis juin 2018, la société ONYX FILMS fait partie du Groupe MEDIAWAN.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 123 375	2 826 162	53 358	55 896 179
Immobilisations incorporelles	53 123 375	2 826 162	53 358	55 896 179
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagement divers	24 902			24 902
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 170			10 170
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	35 071			35 071
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	35 350	38 250		73 600
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 086			1 086
Immobilisations financières	36 436	38 250		74 686
ACTIF IMMOBILISE	53 194 832	2 864 412	53 358	56 005 936

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 826 162		38 250	2 864 412
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	2 826 162		38 250	2 864 412
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	53 358			53 358
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	53 358			53 358

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à ≥ 50 %)				
ONYX LUX 99 Luxembourg	12 600	-796 858	100,00	-300 496
SAS UPSIDE DOWN FILMS 75018 PARIS	1 000	-655 335	100,00	-40 736
LITTLE PRINCESS 75018 PARIS	45 000	-1 251 762	100,00	-128 609
Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
3MOUSQUETAIRES PROD 75008 PARIS			33,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avoirs	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à ≥ 50 %)	58 600	58 600	4 087 322		
Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
Autres filiales françaises					
Autres filiales étrangères					
Autres participations françaises					
Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	An début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 167 657	960 886		46 128 543
Immobilisations incorporelles	45 167 657	960 886		46 128 543
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers	24 902			24 902
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 170			10 170
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 071			35 071
ACTIF IMMOBILISE	45 202 728	960 886		46 163 614

A l'occasion de l'entrée dans le Groupe MEDIAWAN, ONYX FILMS a déterminé la valeur recouvrable de ses actifs incorporels en tenant compte de méthodes d'estimation des recettes futures homogènes avec celles retenues par le Groupe MEDIAWAN. A l'issue de cette analyse la société a enregistré sur l'exercice 2018 une charge de dotation aux amortissements complémentaire de 891 K€.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 844 364 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 086		1 086
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 046 129	7 046 129	
Autres	7 794 703	7 794 703	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 446	2 446	
Total	14 844 364	14 843 278	1 086
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les autres créances sont essentiellement composées des parts coproducteurs Playmobil à hauteur de 2 184 K€, des fournisseurs débiteurs à hauteur de 318 K€, des créances vis à vis des sociétés du Groupe ON ENTERTAINMENT pour 4 087 K€, des créances de tva pour 257 K€, des créances vis à vis des salariés ou organismes sociaux pour 71 K€, des créances d'impôt sur les bénéfices pour 100 k€, des autres créances fiscales pour 40 k€ et d'autres créances copro pour 726 K€.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	185 195
Intérêts courus	91 914
Total	277 109

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 98 025,00 euros décomposé en 1 307 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 307	75,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 307	75,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	25 852		25 852	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	25 852		25 852	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			25 852	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	27 682	33 852	27 682		33 852
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	27 682	33 852	27 682		33 852
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		33 852	27 682		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 372 815 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine	174 665	174 665		
à plus de 1 an à l'origine	680 836	680 836		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 656 375	8 656 375		
Dettes fiscales et sociales	1 646 299	1 646 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 704 640	15 704 640		
Produits constatés d'avance	510 000	500 000	10 000	
Total	27 372 815	27 362 815	10 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	621 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 295 000			
(**) Dont envers les associés	8 541 585			

Les dettes financières sont constituées des crédits de production auprès des établissements Cofiloisirs à hauteur de 681 K€ et de concours bancaires courants pour 175 K€.

Les autres dettes correspondent à des dettes envers les coproducteurs à hauteur de 94 K€ et des dettes de trésorerie à hauteur de 15 611 K€ consenties par des sociétés du groupe en vertu des conventions de trésorerie.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	5 912 625
Intérêts courus	126 329
Total	6 038 954

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA FINANCIERES		2 446	
Total		2 446	

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	510 000		
Total	510 000		

*Notes sur le compte de résultat*Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 610	
Amortissements dérogatoires		25 852
TOTAL	4 610	25 852

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MEDIAWAN

Forme : SA

SIREN : 815 286 398

Au capital de : 318 130 euros

Adresse du siège social :

16 rue Oberkampf 75011 Paris

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Au siège social.